



# RÈGLEMENT DE JEU

## Article 1 – Qualité des Organisateur

Le Pôle Culture et Patrimoine (Ville d'Épinal – 9 rue Général Leclerc – 88000 Épinal) en partenariat avec la Glucoserie mettent à disposition un carnet de jeux dans lequel figure une « chasse aux couleurs ».

Cette chasse consiste en un jeu de piste faisant découvrir les couleurs et permettant de colorier les décorations d'un arbre de Noël. Aucun achat n'est nécessaire à la participation au jeu.

## Article 2 – Supports de communication du jeu

Le jeu se déroulera pendant les Festivités de St-Nicolas du 1er décembre au 25 décembre. Il sera présenté dans un carnet de jeu dédié, déposé dans différents sites (Office de tourisme, galerie du Bailli, Hôtel de Ville).

## Article 3 – Conditions d'accès au jeu

La participation au jeu est ouverte, jusqu'au 25 décembre 2023, à tous les visiteurs du Village de Saint-Nicolas consentant à communiquer des coordonnées permettant de les contacter. Le formulaire de collecte de données à caractère personnel proposé dans ce cadre s'inscrit dans le respect des conditions fixées par le RGPD.

## Article 4 – Modalités et conditions de participation

### 4.1. Jeu sur Instagram

Pour participer au jeu, il suffit à la personne intéressée de :

- Se munir d'un carnet de jeu (lieux de diffusion + site internet de la Ville) ;
- Colorier le sapin avec toutes couleurs à retrouver ;
- Découper et déposer votre sapin dans l'urne de participation à l'Office du tourisme.

### 4.2. Nomination des primés

Aucune inscription n'est requise. Le dépôt des sapins coloriés devra se faire avant le 25 décembre. Le tirage au sort aura lieu le 26 décembre 2023. Cette date est susceptible de modifications si les circonstances l'exigent, sans préavis et sans qu'aucune réclamation ne puisse être faite aux organisateurs.

Toute tentative de fraude de la part d'un participant pourra entraîner la nullité de sa participation au jeu.

## Article 5 – Dotations

### 5.1. Définition des dotations

La dotation globale de l'opération est constituée de trois lots. Chaque lot est composé potentiellement des éléments suivants : sac en coton, dvd, entrée aux Cinés Palace, entrée au Musée de l'Image (valable jusqu'au 7 janvier 2024); livres, crayons.

### 5.2. Modalités de désignation des gagnants et information des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort par un représentant de la Glucoserie et seront personnellement avertis de leur gain via les coordonnées préalablement renseignées sur le bulletin de participation.

Les lots seront à récupérer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture au public.